



Initier à l'informatique
toute personne de milieu défavorisé
et lui donner un ordinateur

Association loi 1901 - J.O du 11.04.2001 - N°W595008970

SOLIDARITE INFORMATIQUE SE DONNE POUR MISSION d'accompagner l'insertion des plus défavorisés par l'informatique

Contrat de partenariat

Entre : Solidarité Informatique et : (votre association).....

Nous sommes heureux de signer ce contrat de partenariat avec votre Association.

Solidarité Informatique est très attachée à instaurer avec votre association une relation fructueuse. Celle-ci doit être basée sur le respect d'engagements réciproques, conditionnant le bon fonctionnement de ce partenariat.

priorité à l'initiation des plus défavorisés
nécessité d'aller jusqu'au don de l'ordinateur que nous vous offrirons

Solidarité Informatique s'engage

- à vous aider à installer votre atelier informatique
- à vous procurer des licences Windows
- à vous fournir des logiciels gratuits et utilitaires selon les besoins de votre public
- à vous donner les cours et conseils

Vous vous engagez :

- à donner la priorité à l'initiation des plus défavorisés
- à donner l'ordinateur que nous vous offrirons en fin de formation
- à nous aider à promouvoir Solidarité Informatique
- à régler votre cotisation annuelle 25 euros pour l'année ainsi qu'une participation par ordinateur préparée :
 - 10 euros/ordinateur (configuration complète, un an de garantie)

A Lille le

Solidarité Informatique

Le président

L'association

Cachet et signature (avec mention lu et approuvé)

Le président

Siège social : 6 bis place du Prieuré 59800 LILLE-Fives

Contact : contact@solidariteinformatique.org Tel : 09.53.48.32.47 ou 06.08.70.73.59

www.solidariteinformatique.org

Association loi 1901 enregistrée à la Préfecture de Lille sous le numéro W595008970